



Recyclage Habilitation Électrique BF HF

Public	Tout personnel non-électricien devant effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électrique (Fouille)
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> → Maîtriser (parler, lire et écrire) la langue française → Obligations du Passeport de Prévention : nom de naissance et numéro de sécurité sociale des salariés à former → Être titulaire d'une habilitation électrique BF HF en cours de validité → Absence de contre-indications médicales de moins de 5 ans
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 8 participants
Modalités et délai d'accès	<p>Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session</p> <p>Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session</p>
Présentation générale (Problématique, intérêt)	Permettre au personnel non-électricien d'accéder aux locaux réservés aux électriciens pour effectuer des travaux d'ordre non électrique dans le respect de la norme NF C 18-510. À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier les risques électriques et de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> → Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques d'une installation ou d'un ouvrage → Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité → Réaliser des opérations d'ordre non électrique à proximité des réseaux enterrés découverts
Contenu de la formation	<p>Partie théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les notions de base en électricité et les risques associés → Les limites des opérations autorisées pour le personnel BF HF → L'analyse et la prévention du risque électrique → Les équipements de protection collective et individuelle → Les rôles et responsabilités du personnel habilité <p>Partie pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Exercices pratiques de mise en situation sur installations simulées
Modalités pédagogiques	<p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Démarche : inductive (à partir des expériences vécues). → Méthodes : : active et participative. <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. → Point en fin de journée de formation, recueil des impressions. → Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés. → Alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et d'exercices individuels. Utilisation de supports visuels et de matériel de démonstration



Moyens d'encadrement de la formation	<p>ACFOR s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.</p> <p>Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.</p> <p>Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> → Identifier les dangers liés à l'électricité et appliquer les mesures de prévention adaptées. → Reconnaître les limites de son habilitation et les zones d'intervention autorisées. → Réaliser en sécurité des opérations simples d'ordre électrique ou des manœuvres. → Utiliser les équipements de protection collective et individuelle appropriés. → Respecter les procédures de consignation, déconsignation et les consignes de sécurité.
Durée	Durée totale : 1 jour (soit 7 heures)
Dates	Nous consulter
Lieu(x)	Formation disponible en présentiel et en intra/inter entreprise
Coût par participant	Nous consulter
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situations d'handicap Méthodes pédagogiques adaptées selon les besoins
Responsable de l'action, Contact	Jérémy DATICHE - jeremy.datiche@acfor.fr
Formateur	Formateur qualifié et expérimenté dans le domaine de l'électricité et de la prévention des risques. Le formateur est lui-même habilité selon la norme NF C 18-510 et dispose d'une expérience professionnelle confirmée en milieu industriel. Coordonnées disponibles sur demande
Suivi de l'action	Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur Attestation de formation remise en fin de session
Evaluation de l'action	Évaluation des acquis en fin de formation Évaluation de satisfaction à chaud Évaluation à froid (1 mois après) auprès des stagiaires et de l'entreprise
Pour aller plus loin	À l'issue de cette formation, les stagiaires peuvent évoluer vers d'autres niveaux d'habilitation électrique tels que BE Essai ou HE Manoeuvre, en fonction de leurs missions et responsabilités. Il est recommandé de renouveler cette formation tous les 3 ans afin de maintenir ses compétences à jour.